



## Carnet de correspondance

publié le 17/10/2012

Madame, Monsieur,

Votre enfant est en possession depuis le début de l'année d'un carnet de correspondance.

Nous vous prions de le consulter tous les soirs afin de prendre note des informations données par l'équipe du collège et de signer le ou les mots. La signature nous permet de savoir que vous ayez bien pris connaissance de ce qui a été noté.

Merci de cotre coopération.



**Avertissement :** ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**